



EN BREF :

- Situation générale.
- Cicadelles et jaunisse de l'aster : pas d'intervention pour le moment.
- Carotte : pas encore de capture de mouche; progression légère des taches foliaires.
- Céleri : la punaise terne est toujours à surveiller; davantage de carences observées.
- Laitue : pucerons toujours très actifs; la nécrose marginale affecte les variétés sensibles en Montérégie.
- Oignon et poireau : thrips à surveiller de près; la troisième génération de la teigne est active; tétranyque dans le poireau; attention au *Botrytis* dans les oignons d'entreposage; traitement à l'hydrazide maléique.

SITUATION GÉNÉRALE

La plupart des régions ont reçu entre 25 et 75 mm de pluie durant la dernière semaine, et ce, principalement les 2, 6 et 8 août (est de la province surtout). Toutefois, à l'ouest de la province, seules les précipitations du 6 août ont été suffisamment importantes pour combler le déficit en eau des sols. On a aussi observé de la grêle le 3 août dans la région de Québec, mais celle-ci ne semble pas avoir trop affecté les secteurs maraîchers. Présentement, le taux d'humidité du sol est un peu trop élevé, surtout dans les bassières, dans la région de Québec. Dans l'ouest de la province, le sol devrait à nouveau s'assécher rapidement dans les zones ayant reçu peu de précipitations.

Les insectes continuent d'être une menace importante dans plusieurs cultures. En général, les maladies foliaires sont demeurées stables ou n'ont augmenté que légèrement. On observe un peu plus de cas de carences physiologiques (calcium et bore) à la suite des températures très élevées survenues du 31 juillet au 3 août et de l'assèchement plus important des sols, mais les conditions actuelles (sol humide et températures normales) font en sorte que le risque demeure plutôt faible.

CICADELLE ET JAUNISSE DE L'ASTER

On observe des cicadelles en quantité relativement élevée dans plusieurs champs de carotte et de laitue de la région de Québec. L'insecte est aussi présent en faible quantité dans certains champs de laitue de la Montérégie. **Aucune intervention n'est justifiée pour l'instant compte tenu qu'aucun symptôme de jaunisse de l'aster n'est observé dans les champs.** Les cicadelles ne sont nuisibles que parce qu'elles sont capables de transmettre le microorganisme responsable de la jaunisse de l'aster. Leurs piqûres de nutrition ne causent pas comme tel de dommages significatifs aux cultures. Par contre, lorsqu'on commence à observer des symptômes de jaunisse, il faut intervenir rapidement, surtout si les cicadelles sont nombreuses.

On recommande d'intervenir contre les cicadelles lorsque :

- Des symptômes de jaunisse sont notés sur 1 % ou plus des plants et les cicadelles sont présentes (peu importe leur nombre).
- Les cicadelles sont abondantes et des symptômes de jaunisse (peu importe le nombre de plants atteints) sont notés dans le même champ ou dans les champs voisins.

Il est inutile de traiter les champs qui seront récoltés dans moins de 2 semaines dans le cas de la laitue et dans moins d'un mois dans le cas de la carotte. Il s'agit des délais requis entre l'infection du plant par la jaunisse et l'apparition des premiers symptômes.

Pour plus de détails sur la stratégie de lutte contre cet insecte, consultez le dernier item de l'avertissement No 10 du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>).

CAROTTE

Mouche de la carotte

En Montérégie, installez vos pièges pour le suivi de la mouche de la carotte, si ce n'est pas déjà fait. Aucune mouche n'a encore été capturée à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada), mais l'émergence des premières mouches devrait débuter bientôt.

Si vous avez observé des dommages de mouche dans vos carottes par le passé, on vous recommande fortement de procéder au dépistage de vos champs. Ce dépistage vous indiquera quand traiter en fonction de la situation particulière de chacun de vos champs et vous évitera donc des traitements inutiles. L'information concernant la biologie de ce ravageur, les dommages observés, la méthode de dépistage et la stratégie de lutte recommandée est présentée dans l'avertissement No 14 du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>).

Taches foliaires

Les taches foliaires, *Cercospora* principalement, ont progressé légèrement dans l'ouest de la province, mais davantage dans la région de Québec. Le seuil d'intervention (25 % des plants avec au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires) est maintenant atteint dans plusieurs champs. **Assurez-vous que le feuillage est bien protégé par un fongicide lorsque des périodes prolongées (plus de 24 heures) de mouillure du feuillage sont prévues.** Attention aux rosées qui ont souvent pour effet d'allonger cette période de mouillure. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires (taches foliaires) de la carotte présentée dans l'avertissement No 10 du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

CÉLERI

Situation générale

En Montérégie, la **punaise terne** continue d'être active. L'insecte est présent dans 50 % des champs et on continue d'observer des adultes dans les mauvaises herbes à l'extérieur des champs. On note aussi, de temps à autre, la présence de quelques **pucerons** que l'on contrôle habituellement en même temps que les punaises ternes.



Les **taches bactérienne et cercosporéenne**, bien qu'elles ne soient présentes que dans un faible nombre de champs, doivent continuer de faire l'objet d'un suivi minutieux pour limiter leur progression.

Davantage de symptômes de **carences (cœur noir et gerçure du pétiole)** se sont développés à la suite du temps très chaud qui a prévalu entre le 31 juillet et le 3 août. Continuez vos applications foliaires de bore (contre la gerçure du pétiole) et de calcium (contre le cœur noir) en ciblant les périodes de croissance les plus actives.

LAITUE

Insectes

La situation reste semblable à celle présentée la semaine dernière.

Les **pucerons** continuent d'être très actifs partout dans la province mais principalement en Montérégie où, malgré l'efficacité des traitements, les champs sont rapidement infestés par de nouvelles envolées massives. Il faut donc continuer d'être très vigilant. Pour plus de détails concernant la lutte contre les pucerons, référez-vous à la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/documents/a07tn06.pdf>).

La **punaise terne** est aussi très abondante, surtout en Montérégie. Mais, compte tenu des nombreux traitements requis contre les pucerons, elle est généralement bien réprimée. Il en est de même pour les jeunes larves de la **fausse-arpenteuse** observées dans certains champs.

Pour connaître la liste des différents produits homologués contre ces ravageurs dans les laitues et les cultures apparentées (chicorée endive et radicchio), référez-vous au **bulletin d'information No 02 du 4 juillet 2007** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn07.pdf>). Les « tableaux résumés » présentés dans ce bulletin d'information sont des outils précieux pour bien choisir le pesticide à privilégier et pour favoriser le respect des normes de sécurité (délai avant récolte, nombre maximum de traitements, etc.).

Nécrose marginale (carence en calcium)

Des symptômes sont apparus en Montérégie à la suite des conditions chaudes et sèches de la semaine dernière. Ce sont principalement les variétés les plus sensibles (chicorée endive et laitue feuille) qui ont été affectées. On ne rapporte pas de symptôme dans les autres régions. Les dernières pluies ont permis de réduire le niveau de risque. Comme à l'habitude, continuez d'intervenir régulièrement avec des applications foliaires de calcium en ciblant le plus possible les périodes de croissance les plus actives. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention contre la nécrose marginale présentée dans l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

Maladies

Dans l'ensemble, les maladies restent peu présentes et elles n'ont pas progressé, sauf la tache bactérienne en Montérégie et la moisissure grise dans la région de Québec. Au besoin, consultez les avertissements précédents.



OIGNON ET POIREAU

Thrips de l'oignon

Les fortes pluies de lundi dernier ont permis de détruire un grand nombre de thrips, mais l'insecte reste encore très présent dans plusieurs champs d'oignons de la Montérégie. Dans Lanaudière, les populations ont légèrement progressé mais demeurent sous le seuil d'intervention. Dans la grande région de Québec, les populations ont diminué à la suite des pluies plus fréquentes. Continuez de suivre de près l'évolution de la population dans vos champs et traitez dès que le seuil d'intervention est atteint (3 thrips par feuille pour l'oignon sec). Appliquez beaucoup d'eau (traitez si possible sur la rosée) et effectuez un deuxième traitement 5 à 7 jours après le premier.

À cause des dommages qu'ils causent au feuillage, **une bonne répression des thrips est essentielle dans les champs d'oignons d'entreposage.** C'est le feuillage de l'oignon qui fabrique les substances responsables de leur dormance durant l'hiver. De plus, la présence de feuillage vert et en santé en quantité suffisante est essentielle pour l'absorption de l'hydrazide maléique (antigerminatif). **On considère que les traitements contre les thrips ne sont plus nécessaires lorsque 50 % des oignons sont couchés.**

Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement [No 06](#) du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

Mouche de l'oignon

À cette époque de l'année, seuls les champs d'oignon vert n'ayant pas reçu de traitements contre les larves devraient être traités. Selon les relevés effectués par Agriculture et Agroalimentaire Canada à Sainte-Clotilde, la ponte se poursuit. Continuez les traitements foliaires contre les adultes en intervenant lorsque la surface du sol est humide et que les températures sont modérées. Pour plus de détails, consultez la stratégie de lutte présentée dans l'avertissement [No 02](#) du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

Teigne du poireau

La troisième période de ponte est maintenant bien amorcée sur tous les sites de piégeage. Beaucoup de papillons (plus d'une centaine) ont même été capturés sur plusieurs sites de sorte que des traitements sont à prévoir pour les prochains jours. **Sur les sites des régions du sud-ouest de la province bénéficiant d'un microclimat favorable, il semble que le gros des captures ait été réalisé durant les fortes journées de chaleur de la semaine dernière (31 juillet au 3 août). Sur ces sites, un traitement pourrait donc être effectué vers le 15 août.** On recommande d'intervenir 12 jours après la date où un nombre significatif de teignes est capturé dans les pièges.

Pour plus de détails concernant la répression de la teigne du poireau, consultez la stratégie d'intervention présentée dans le bulletin d'information [No 03](#) du 7 juillet 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn06.pdf>).



Tétranyque dans le poireau

On signale la présence du tétranyque à deux points dans des champs de poireaux à l'Île d'Orléans. Pour l'instant, les populations sont généralement trop faibles pour justifier des traitements. Par contre, ces champs doivent être surveillés de près, puisque comme les thrips, les tétranyques ont la capacité de se multiplier très rapidement par temps chaud et sec.

Le tétranyque à deux points est une petite araignée dont l'adulte mesure 0,5 mm. Il est vert jaunâtre pâle et possède deux taches foncées, une de chaque côté du corps. Il est donc plus facile à identifier à la loupe qu'à l'œil nu. Le tétranyque est en mesure de se nourrir sur une très grande variété de plantes, y compris l'oignon et le poireau. Pour se nourrir, il pique la feuille. Lorsque les piqûres sont nombreuses, elles entraînent la décoloration du feuillage. Les populations se développent par foyers dans les champs.

Le malathion est homologué pour la répression du thrips dans le poireau et devrait également être efficace contre le tétranyque.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*) dans l'oignon

Attention! Cette maladie a beaucoup progressé en Montérégie-Ouest. On observe beaucoup de taches et une perte de contrôle est même survenue dans plusieurs champs d'oignon jaune; des champs sont « brûlés » par la maladie. Plusieurs champs nécessitent donc des interventions avec le fongicide curatif ROVRAL. **Soyez très vigilant particulièrement pour les oignons d'entreposage, puisqu'un feuillage en bon état est essentiel pour permettre l'absorption de l'hydrazide maléique (antigerminatif).** Quelques taches sont aussi observées dans l'oignon espagnol (Montérégie et Lanaudière), mais la maladie ne semble pas avoir progressée.

Si le feuillage des oignons est en bonne santé, on peut cesser les traitements fongicides 10 jours avant l'andainage. Prenez note que le délai avant récolte prescrit pour l'utilisation des pesticides dans l'oignon inclut la période de séchage au champ. La stratégie d'intervention détaillée contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Traitement à l'hydrazide maléique (ROYAL MH 60SG)

L'oignon jaune destiné à un entreposage prolongé (après janvier) devrait bientôt être prêt à recevoir le traitement habituel avec l'hydrazide maléique. Ce traitement a pour but d'inhiber la germination des bulbes durant l'entreposage et, donc, d'augmenter la durée de conservation des oignons.

Sous nos conditions, le traitement doit idéalement être fait lorsque les collets sont suffisamment mous pour que les feuilles s'affaissent facilement au toucher. À ce stade, on n'observe généralement plus de nouvelles pousses vert pâle au centre des plants. Si la maturité du champ n'est pas uniforme, on doit attendre jusqu'au stade 10 % de tombaison (pourcentage d'oignons couchés). Le produit étant absorbé uniquement par les feuilles vertes, on ne doit surtout pas attendre que le feuillage ait commencé à sécher avant de traiter. Appliquez 3,75 kg de ROYAL MH 60 (hydrazide maléique) dans un minimum de 300 litres d'eau à l'hectare. Assurez-vous que le produit ne sera pas délavé par la pluie. Les oignons devraient être prêts à être andainés 10 à 14 jours plus tard.



Mise en garde

- Les oignons hâtifs ou de conservation courte incluant les oignons de type espagnol ne doivent pas être traités.
- Des traitements trop hâtifs donnent des oignons mous et spongieux.
- Les champs qui ont perdu beaucoup de feuillage à la suite de maladies foliaires ou d'attaques de thrips ne doivent pas être traités, car les oignons ne pourront pas absorber le produit. Les oignons, dont le feuillage a été endommagé, ne devraient d'ailleurs jamais être entreposés à long terme.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome
Avertisseur - terre noire
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0
Téléphone : 450 454-2210, poste 229 - Télécopieur : 450 454-7959
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – carotte, céleri, laitue... – 10 août 2007

